

PRIX DE L'ABONNEMENT
 Pour LYON et le DÉPARTEMENT du Rhône.
 16 francs pour trois mois,
 32 francs pour six mois,
 64 francs pour l'année.
 Hors du DÉPARTEMENT, 1 f. de plus par trimestre.
 Le numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

A LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n° 6, au 1^{er}.

A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP^o, directeurs de l'Office-Correspondance, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 5, place de la Bourse, et chez M. DEGOUVÉ-DENUNQUE, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

LYON, 13 OCTOBRE 1845.

C'est le ministère qu'on doit rendre responsable des désastres qui viennent de fondre sur nous en Afrique. On aura beau embrouiller les faits et s'en prendre à la presse opposante, on ne pourra pas les dénaturer à ce point, qu'on ne puisse lui imputer les derniers succès d'Abd-el-Kader. Le *Courrier de Lyon* veut attribuer à la presse opposante et à son influence sur le gouvernement les fausses mesures qui ont été prises dans ces derniers temps, et notamment le rappel du maréchal Bugeaud. Mais le *Courrier de Lyon* sait bien que le gouvernement fait fort peu de cas des observations de la presse opposante, qu'il se pique, au contraire, de ne jamais suivre ses avis, et qu'il n'a fait, pour la conduite des affaires d'Afrique, que ce qu'il a voulu faire. Or, puisque le *Courrier* veut dénaturer les faits, replaçons-les dans leur vérité.

Après la bataille d'Isly, qu'a demandé l'opposition? Qu'on poursuive Abd-el-Kader à outrance partout où besoin serait. Quand on a connu le traité de Tanger, c'a été dans tous les journaux indépendants un vaste cri de réprobation, chatun d'eux s'est récrié contre son imprévoyance; lisez-les avec soin, et vous verrez qu'ils ont annoncé qu'Abd-el-Kader se créerait une nouvelle armée dans le Maroc, qu'il y ourdirait de nouvelles intrigues contre nous, et qu'à la première occasion nous l'aurions de nouveau sur les bras. C'est ce qui est arrivé.

Ce n'est donc pas la presse opposante qui a empêché le maréchal Bugeaud de s'emparer d'Abd-el-Kader, ou tout au moins de le faire expulser du Maroc; s'il ne l'a pas fait, c'est que le ministère s'y est opposé formellement, et voilà pourquoi, dans sa lettre du 6 octobre à M. le préfet de la Dordogne, nous trouvons une accusation en bonne forme contre le système adopté par le ministère dans la gestion d'Afrique.

Le maréchal Bugeaud parle aussi dans sa lettre de la part de responsabilité qu'il faut faire peser sur la presse; mais notez bien ceci, qu'il ne mentionne pas la presse opposante. Le *Courrier de Lyon* ignore-t-il donc que le maréchal Bugeaud a rencontré dans plusieurs organes de la presse ministérielle des oppositions fort vives? Quand les journaux du gouvernement l'attaquaient, il pouvait parfaitement comprendre qu'on blâmait ses vues trop belligérantes, que son activité fatiguait, et qu'on voulait suivre en Afrique comme partout ailleurs le système de la paix à tout prix.

Après la cessation des hostilités sur la frontière du Maroc, on s'est occupé de l'administration civile et militaire d'Afrique, on a déploré certains actes de répression disciplinaire empreints d'une violence barbare. Mais l'examen de ces actes, le blâme qu'ils ont encouru, n'ont pas assurément décidé Abd-el-Kader à reprendre les hostilités; le *Courrier de Lyon* n'oserait pas le prétendre. Ce n'est pas non plus l'opinion de la presse sur tous ces faits qui a décidé le rappel du maréchal Bugeaud, et nous allons en fournir la preuve.

Il entre dans les vues de la pensée du règne d'avoir la paix partout. On la veut en Afrique comme on la veut en Europe. On a voulu, à force de concessions à l'empereur du Maroc,

amener cet état de pacification qu'on désire. Une fois qu'il serait obtenu, on constituerait en Afrique une vice-royauté qu'on remettrait entre les mains d'un des fils du roi. Mais on a fait fausse route, et, au lieu d'arriver à la paix, on a donné des aliments à la guerre.

Le maréchal Bugeaud a bien vu qu'on se trompait, on ne l'a pas écouté; on se sert de son épée à regret; on voudrait bien pouvoir s'en passer et le remplacer à jamais: il faudrait pour cela qu'Abd-el-Kader nous laissât quelque repos, et qu'on pût enfin établir cette fameuse vice-royauté dont on a déjà préparé les bases.

On a, pour faciliter les voies de cette institution, cherché à rendre à l'administration civile quelque consistance, et c'est ce dont le maréchal Bugeaud se plaint dans sa lettre; mais ce n'est pas assurément pour donner aucune satisfaction à la presse opposante qu'on a procédé ainsi; ce qu'on a voulu, c'est satisfaire un immense désir de paix d'une part, et de l'autre un petit projet d'arrangement de famille. Voilà la vérité sur les faits qui se déroulent en ce moment en Afrique, et toutes les accusations qu'on dirigera contre la presse opposante n'empêcheront pas qu'elle ne soit connue. Si Abd-el-Kader nous a attaqués de nouveau, c'est au gouvernement qu'il faut l'imputer; il a empêché qu'on le poursuivît quand il était aux abois; il lui a donné le temps de se refaire une armée. Si les Kabyles se sont risqués à nous combattre, c'est qu'Abd-el-Kader les y a incités par ses intrigues. Otez Abd-el-Kader de la scène africaine, et vous n'aurez plus les mêmes faits; tout sera changé. C'est vous-mêmes qui l'avez fait ce qu'il est par vos fautes, par vos faiblesses et par vos déplorables concessions. C'est donc sur vous, gouvernants, que doit peser seule la grande et terrible responsabilité de nos derniers désastres en Afrique. Maintenant qu'allez-vous faire? Abd-el-Kader ne tiendra pas devant le courage de nos soldats. Vaincu, il se réfugiera sur le territoire marocain. Osez-vous cette fois ordonner qu'on l'y poursuive? Vous l'avez dit ces jours passés, il n'y aura plus pour vous de barrières infranchissables. Osez-vous tenir parole? Nous ne le pensons pas, et vous trouverez encore des barrières infranchissables s'il convient à l'Angleterre d'en tracer devant vous, car voilà le nœud de vos actes. Vous avez été modérés avec Abd-er-Rahman parce que l'Angleterre vous a imposé cette modération; vous n'avez pas poursuivi Abd-el-Kader partout où il se trouvait parce qu'on vous a dit: N'allez pas plus loin. Vous savez bien que les Anglais se sont vantés de vous faire passer par le trou d'une aiguille. Ne vous flattez donc pas de suivre partout Abd-el-Kader avant que l'Angleterre y ait consenti; mais Abd-el-Kader sert trop bien ses projets pour qu'elle ne le couvre pas de sa protection toute-puissante.

Le *Journal des Débats* comprend parfaitement que les derniers événements d'Afrique doivent être considérés comme des résultats du traité de Tanger; aussi cherche-t-il à le justifier. Voici ce que nous lisons dans son dernier numéro :

— Voudriez-vous passer par ici?

Et le docteur fut conduit vers un petit appartement à l'extrémité du corridor.

— Suis-je arrivé à temps? demanda-t-il.

— Vous êtes arrivé trop tôt, lui répondit le personnage qui faisait les honneurs de cette triste demeure.

Un geste de surprise et d'effroi échappa au jeune homme; le grand escogriffe ne parut pas s'en être aperçu.

— Soyez assez bon pour rester ici, monsieur; vous n'aurez pas à attendre cinq minutes, je vous le promets.

Et l'inconnu se retira en fermant la porte, en la fermant à clef.

Le médecin, resté seul, eut bientôt fait l'inventaire de l'appartement dans lequel il était emprisonné. Deux vieilles chaises boiteuses et une table brisée composaient tout le mobilier. Un tas de charbon brûlait lentement et à regret dans une petite cheminée; l'humidité suintait le long des murailles complètement nues; une seule croisée s'ouvrait sur une petite cour qui était couverte d'eau et ceinte d'un mur dont la couleur, d'un vert sale, faisait mal à voir. Pour la plupart des carreaux de cette unique fenêtre, le verre avait été remplacé de longue date par des morceaux de papier que le vent avait déchirés. Pas le moindre son ne sortait, du reste, de cette demeure, et pendant un moment le docteur put se livrer à des réflexions assez peu rassurantes sur l'issue d'une aventure qui se présentait aussi singulièrement. Il se demandait avec quelque incertitude dans quel but on l'avait enfermé. Il jugea, d'ailleurs, inutile d'appeler, d'essayer de sortir; il sentit qu'il s'était livré et qu'il fallait attendre.

Un quart-d'heure s'écoula; la patience de notre héros touchait à son terme, lorsque le bruit d'une voiture, lancée au grand trot, vint frapper son oreille. Il entendit la voiture s'arrêter devant la maison, la porte s'ouvrir, une conversation, dont le sens ne pouvait parvenir jusqu'à lui, s'engagea dans le corridor, et ensuite un bruit de pas, comme si deux ou trois hommes montaient l'escalier en portant un fardeau. Une demi-minute après, ces nouveaux venus descendirent l'escalier, ils sortirent, la porte de la rue se referma derechef sur eux, et avec tout son attirail de verroux et de clefs. Le silence se rétablit.

Etourdi par un enchaînement de circonstances aussi mystérieuses et qu'il n'essayait plus de s'expliquer, notre docteur restait sans mouvement, sans voix et presque sans idée, devant le feu qui s'était éteint. Bientôt la porte du misérable appartement où il était détenu fut ouverte, et il vit devant lui cette même femme qui, la veille au soir, était venue lui rendre visite. Elle avait encore le visage couvert de son inamovible voile noir. Des sanglots déchirants s'échappaient de sa bouche. Elle ne prononça pas un seul mot, mais elle lui fit un geste pour qu'il eût à la suivre. Il obéit. Il monta l'escalier délabré; il entra dans une chambre à peu près dérangée de

« Nous voulions avoir dans l'empereur du Maroc non pas un ennemi, mais un allié, et il était de notre intérêt de ne pas l'humilier, de ne pas le déconsidérer aux yeux de ses propres sujets. » Nous voulions qu'Abd-el-Kader fût expulsé de la frontière qui touche à la nôtre; l'empereur du Maroc s'engageait à le faire: c'était son intérêt autant que le nôtre. Nous voulons croire qu'il a fait ce qu'il a pu, mais il n'a rien pu. »

Voilà précisément ce que vous deviez prévoir, c'est qu'il ne pourrait rien faire contre Abd-el-Kader: cela tombait sous le sens. Comment! les Marocains, malgré Abd-er-Rahman lui-même, et sous les inspirations d'Abd-el-Kader, nous avaient déclaré la guerre, et vous pouviez supposer qu'après quelques faits d'armes, alors que nous restions de l'autre côté de la frontière, Abd-er-Rahman pourrait s'emparer d'Abd-el-Kader et le contenir! Mais cette supposition était absurde, on l'a dit de tous côtés, on l'a répété sur tous les tons. Le ministère n'a rien écouté, il a passé outre, et les faits les plus déplorables viennent accuser aujourd'hui son impéritie. Les effets de la bataille d'Isly sont complètement perdus; disons mieux, nous sommes moins avancés en ce moment que la veille même de cette bataille: c'est à recommencer avec des chances moins favorables. Le ministère, pour sauver sa responsabilité et réparer ses fautes, envoie de nouvelles troupes en Afrique; il veut à tout prix une victoire pour se raffermir. Cette victoire qu'en fera-t-il? Le passé est là qui nous éclaire et qui nous prouve qu'il ne saura pas en profiter.

Nous marchons de surprise en surprise; mais, pour ne pas faire attendre le lecteur, nous allons citer tout de suite la lettre que le *Journal des Débats* a extraite du *Conservateur de la Dordogne*, journal de la préfecture de Périgueux, et nous respecterons les quelques lignes d'introduction dont le journal parisien fait précéder cette lettre vraiment extraordinaire.

On lit dans le *Journal des Débats*:

« Le *Conservateur de la Dordogne* publie une lettre du maréchal Bugeaud, et prétend que cette lettre lui a été communiquée par le préfet, auquel elle était adressée. Nous avons peine à croire que le maréchal s'attendit à la publicité que sa lettre reçoit; aussi nous contenterons-nous de la reproduire sans réflexions. »

Excideuil, le 6 octobre.

Mon cher préfet,

M. le chef d'escadron Rivet m'apporte d'Alger les nouvelles les plus faucheuses; l'armée et la population réclament à grands cris mon retour.

J'avais trop à me plaindre de l'abandon du gouvernement vis-à-vis de mes ennemis de la presse et d'ailleurs, pour que je ne fusse pas parfaitement décidé à ne rentrer en Algérie qu'avec la commission que j'ai demandée, et après la promesse de satisfaire à quelques unes de mes idées fondamentales; mais les événements sont trop graves pour que je marche mon retour au lieu du danger. JE ME DÉCIDE DONC à partir après-demain. Je vous prie de m'envoyer demain quatre chevaux de poste, qui me conduiront à Périgueux après-demain matin.

Je vous donnerai une demi-heure pour vous raconter le gros des nouvelles. Un mot cependant sur ceci: Abd-el-Kader est entré dans l'ouest de la province d'Oran. La garnison de Djemma a été presque entièrement détruite. Nous avons perdu là un lieutenant-colonel, un chef d'escadron, un chef de bataillon, tous les officiers de la colonne et environ quatre cents soldats.

Le général Cavaignac, instruit de l'approche d'Abd-el-Kader et de la révolte des tribus sur la rive gauche de la Tafna, s'y est porté et a livré deux chauds combats dont nous ignorons les résultats; ce qui est certain, c'est qu'il est rentré à Tlemcen.

meubles. Dans un coin était un mauvais lit de camp; des rideaux d'une étoffe grossière, déployés devant les croisées, faisaient régner dans cette pièce une obscurité presque complète, et, tandis que le regard du médecin cherchait à distinguer les objets, la femme courut se jeter à genoux auprès du lit.

Le docteur s'aperçut alors qu'un homme entouré dans une couverture était étendu sur ce lit. Il était complètement immobile; la tête et la figure étaient découvertes; seulement un bandage passait au-dessous du menton et venait se nouer au-dessus de la nuque; les yeux étaient fermés; le bras gauche penchait presque jusqu'à terre.

Ecartant doucement l'inconnue, le jeune médecin prit la main de ce malheureux; il la laissa retomber aussitôt, comme s'il eût touché un fer brûlant.

— Grand Dieu! s'écria-t-il, cet homme est mort.

— Oh! il ne l'est pas, repartit la dame noire en se levant brusquement et en se tordant les mains. Ne dites pas qu'il est mort; je ne peux supporter cette idée. Combien n'y a-t-il pas eu de gens qui ont été rappelés à la vie lorsqu'on les croyait perdus sans ressource! Combien d'autres auraient-ils été sauvés, si des moyens opportuns avaient été employés en temps utile! Tâchez, Monsieur, de faire quelque chose pour lui; employez tous vos efforts, rien n'est désespéré. Peut-être, en ce moment même, la vie l'abandonne-t-il! Hâtez-vous, au nom du ciel! hâtez-vous, soyez son sauveur.

Et la malheureuse frottait avec empressement les tempes, la poitrine de celui qui gisait devant elle. Elle frappa dans ses mains; mais ces mains raides de froid, aussitôt qu'elle ne les souleva plus, retombèrent pesamment.

— Tout est inutile, dit le médecin d'un ton péniblement affecté. Attendez, ouvrez les rideaux.

— Pourquoi? s'écria l'inconnue en tressaillant.

— Ouvrez les rideaux, vous dis-je; je vous l'ordonne, répondit le docteur avec fermeté.

— J'ai voulu que la chambre restât obscure, répliqua la femme en se jetant au-devant de notre héros pour l'empêcher de se diriger lui-même vers la croisée. Ayez pitié de moi! Si c'est un cadavre qui est là sur ce lit, que du moins mes yeux soient les seuls à le voir.

— La mort de cet homme n'a pas été naturelle, s'écria le médecin, et, s'élançant vers la croisée, il écarta vivement les rideaux.

L'inconnue essaya en vain de le retenir; son voile tomba, et livra aux regards la figure d'une femme âgée de cinquante ans environ, qui avait été belle, mais que les larmes, les privations, les chagrins de toute espèce avaient brisée, vieillie de bonne heure. Un tremblement nerveux agitait les lèvres et un feu sombre brillait dans les yeux de cette infortunée.

FEUILLETON DU CENSEUR. — 12 OCTOBRE.

LE VOILE NOIR.

(IMITÉ DE L'ANGLAIS DE DICKENS.)

(Suite et fin.)

Le jeune docteur était devant la maison que la dame noire lui avait désignée. Cette maison, élevée d'un seul étage, n'avait été, depuis qu'elle était sortie de terre, l'objet d'aucune réparation; il semblait qu'on voulait laisser tomber peu à peu en ruines. Elle était isolée, flanquée d'un pré inculte; la porte était fermée; les deux fenêtres du premier étage étaient garnies de rideaux dont la fermeture indiquait qu'on ne se souciait pas que l'œil indiscret vînt pénétrer dans cette habitation sinistre. Du côté du moins le moindre bruit ne sortait de l'intérieur, rien n'indiquait qu'il y avait dedans une âme qui vive.

Le jeune homme hésita un instant avant de soulever le marteau; il regarda la maison, elle lui sembla présenter la physionomie la plus repoussante qu'il eût jamais vue. Il se dit qu'il était donné à un assemblage de bois et de plâtre de pouvoir exposer devant aucun attentat; les étouffeurs, les résurrectionnistes n'avaient encore atteint l'affreuse célébrité qui est devenue leur partage, mais le docteur avait fréquenté les hôpitaux; il savait que pour se procurer des cadavres que les Hippocrates anglais achètent si cher et si mystérieusement, les misérables qui font le commerce de la chair morte n'hésitent jamais à se souiller d'un meurtre. Si jamais asile avait été organisé pour l'exercice des plus effroyables métiers, c'était, à coup sûr, celui qu'il y avait sous les yeux. On ne pouvait mieux choisir. Cependant l'incertitude du moment, le héros ne fut pas de longue durée; il eût rougi de s'en retourner en arrière, de lâcher pied devant un péril imaginaire peut-être. Une pluie fine et redoublait; il fallait prendre un parti, se décider avec promptitude; il dirigea d'un pas ferme vers la porte, il frappa doucement.

— Les paroles à voix basse s'échangèrent aussitôt; on eût dit qu'une personne dans le corridor, recevait des instructions d'un autre individu arrivé sur l'escalier. Des verroux furent tirés avec précaution, une clef fut introduite dans une forte serrure; un homme de haute taille, de figure farouche, pâleur de trépassé, l'œil hagard, les cheveux en désordre, les traits squelettiques, se montra sur le seuil à mesure que la porte, tourmentée par ses gonds, livrait un étroit passage.

— Venez-vous la peine d'entrer, monsieur.

— Le docteur fit quelques pas dans le corridor, et la porte fut très exactement refermée derrière lui; clef et verroux s'interposèrent derechef entre lui et la visite indiscrète.

Ce grand succès d'Abd-el-Kader doit avoir fait bouillonner toute la province. De notre côté, il y a eu de grandes fautes commises. Des symptômes de révolte se manifestent sur plusieurs autres points, et le général Bourjolly était peu en mesure de réduire l'insurrection sur la Mina; elle a dû gagner du terrain. Il est fort à craindre que cela ne soit une forte guerre à recommencer. Hélas! les événements ne donnent que trop raison à l'opposition que je faisais au système qui étendait sans nécessité l'administration civile et diminuait l'armée pour couvrir les dépenses de cette extension.

J'ai le cœur navré de douleur de tant de malheurs ET DE TANT D'AVEUGLEMENT DE LA PART DES GOUVERNANTS et de la presse qui nous gouverne bien plus qu'on ne veut l'avouer. MARÉCHAL DUC D'ISLY.

Nous avons cru rêver en lisant cette confidence prétendue, que bien évidemment M. Bugeaud a destinée à la publicité; sinon le préfet de la Dordogne serait le plus indiscret de tous les hommes et le plus compromettant. M. Bugeaud, qui décoche un trait contre la presse, est, à coup sûr, l'agent du gouvernement qui en use et en abuse le plus fréquemment. Il a des journaux à lui, imprimant sa prose, à Alger, dans les provinces algériennes, à Toulon, à Périgueux, à Paris; mais cette fois l'abus dépasse toutes les limites connues. Eh quoi! M. Bugeaud, signataire de cette lettre, M. Bugeaud, qui dénonce les fautes du gouvernement, n'est-il pas le même qui venait, avant l'affaire des boujdjous, de signer le traité à jamais regrettable de la Tafna? Parmi les fautes que déplore M. Bugeaud, il faut mettre au premier rang le traité de Tanger; le gouverneur de l'Algérie le disait hautement il y a près d'une année. Pourquoi donc s'est-il laissé amener, dans les coulisses ministérielles, à dire le contraire à la tribune? On a mauvaise grâce à reprocher des fautes dont on s'est fait l'apologiste.

Où, des fautes ont été commises; mais la plus grande a été celle de laisser M. Bugeaud s'enivrer de l'encens de ses ridicules thuriféraires. Aussi écoutons cet orgueilleux et insolent langage.

L'armée réclame à grands cris le retour de M. Bugeaud. Les événements sont graves, et dès lors il ne marchandait pas son retour, et se décide à immoler ses justes ressentiments contre le gouvernement qui l'abandonnait!... Ne dirait-on pas Coriolan, mais Coriolan innocent et cédant au désir de délivrer sa patrie? Cincinnatus arraché à la charrue était-il plus grand? Non, puisque M. Bugeaud fait, de plus que le Romain, le sacrifice de ses griefs!...

En vérité, on aurait presque envie de rire de tant de vanité, s'il n'y avait là l'humiliation du principe même du gouvernement.

Que va dire l'étranger à la lecture de cette lettre si étonnante? Que la France manque de généraux, quoique tant d'hommes jeunes, instruits, braves, expérimentés, aient fait cent fois leurs preuves en Afrique. — Oui, dira-t-il, la France manque de généraux. Il le faut pour que M. Bugeaud donne un pareil coup de pied au ministère avant de repartir pour l'Algérie; alors même que le télégraphe pourrait l'atteindre et lui dire: Nous ne voulons pas que ce soit vous qui nous sauviez; nous ne voulons pas avoir pour auxiliaire un homme qui nous méprise! — L'étranger, du reste, se tromperait.

L'affermissement de notre conquête en Algérie ne tient pas à un militaire vaniteux, gonflé par quelques succès qu'on a beaucoup exagérés. La vérité, la voici: M. Bugeaud se croit, et il est en effet au-dessus de tous les ministères, parce qu'il a le secret de la pensée qui gouverne. On lui sacrifierait le cabinet tout entier, et ce triste ministère le sait bien, car vous verrez qu'il laissera M. le maréchal Bugeaud partir pour l'Afrique, et qu'une dépêche n'enverra pas à ce sauveur l'ordre de rester en France, et à son cher préfet l'ordre de quitter sa préfecture. Le cabinet en aura peut-être la velléité, mais il dévorera l'insulte, parce qu'il faudrait montrer du cœur dans une région extra-ministérielle pour demander la punition de l'offense, et qu'il n'a pas de cœur!

M. Bugeaud n'a pas cru que la publication de sa lettre à son cher préfet de la Dordogne fût, dans les circonstances où nous nous trouvons, un manifeste suffisant de sa pensée. Cette lettre n'était qu'une protestation contre des actes et des fautes qu'il n'a pas dépendu de lui d'empêcher. Si on l'avait laissé faire, du moins il l'assure, tout eût marché infiniment mieux. Après avoir protesté pour le passé, il fallait que M. Bugeaud annonçât ce qu'il compte faire dans l'avenir; il fallait qu'il fit connaître à quelles conditions il s'est décidé à aller encore une fois sauver la France sur la terre d'Afrique. C'est l'Echo de Vézère qui nous renseigne à cet égard; l'article que nous lisons dans ce journal, dont les relations avec M. Bugeaud ne sont ignorées de personne, ne porte point la signature de M. le maréchal; mais la main qui l'a écrit se reconnaît à chaque phrase, à chaque ligne, et pour ainsi dire à chaque mot. Voici ce que M. Bugeaud signifie au ministère:

Le maréchal Bugeaud, accompagné de M. le chef d'escadron Rivet, son aide-de-camp, et de M. Barbary de Langlade, son officier d'ordonnance, est arrivé hier matin, à neuf heures, à l'hôtel de la préfecture, où il a

— Il y a eu violence, dit le médecin en montrant le cadavre et en attachant sur cette femme un regard scrutateur.

— Oui, répondit-elle d'une voix sourde.

— Cet homme a été la victime d'un meurtre.

— D'un meurtre barbare, atroce; j'en prends Dieu à témoin.

— Et le coupable, quel est-il? s'écria le docteur en saisissant l'inconnue par le bras.

— Regardez d'abord et demandez-le-moi ensuite.

Le jeune homme se pencha vers le cadavre qui se trouvait alors exposé au grand jour. La face était enflée et gorgée d'un sang noir, les yeux sortaient de leur orbite, la langue se montrait entre deux lèvres souillées d'écumé, un cercle d'un bleu livide se dessinait autour du cou. La vérité se révéla aussitôt.

— C'est un des condamnés à mort qui ont été exécutés ce matin! s'écria le docteur en s'éloignant du lit, non sans frémir.

— C'est cela même, répondit l'inconnue d'un ton hébété.

— Qui était-il?

— C'était mon fils!

Et elle tomba sans connaissance sur le parquet.

L'histoire de cette malheureuse était d'ailleurs bien simple. Restée veuve, sans amis, sans fortune, avec un fils unique, elle l'avait élevé de son mieux; elle s'était pour lui condamnée aux plus rudes privations. L'ingrat s'était laissé entraîner dans la mauvaise compagnie; il avait sans peine franchi la barrière qui sépare le vice. Il périt de la main du bourreau. Sa mère, que le chimérique espoir de le sauver avait soutenue jusqu'au dernier instant, devint folle lorsqu'elle reconnut que c'en était fait. En vain avait-elle fait réclamer le corps aussitôt qu'il avait été possible de l'enlever à la justice, en vain l'avait-elle caché dans un asile secret, la potence n'avait que trop bien rempli sa tâche.

Le jeune docteur n'oublia pas cette femme si cruellement frappée. Il la fit recevoir dans un hospice; il lui rendit de fréquentes visites; il veilla à ce qu'elle fût traitée avec un soin particulier; il n'épargna rien pour adoucir son sort. Elle eut du moins le bonheur de ne pas recouvrer la raison; elle n'aurait que trop senti toute l'étendue d'une peine que rien ne pouvait adoucir.

Notre héros est devenu célèbre; la voix publique le place au premier rang des successeurs de Galien et de Boerhaave. De tous les côtés on réclame ses soins; les journées, fussent-elles de soixante-douze heures, ne seraient pas assez longues pour lui permettre de faire la moitié des visites que mentionne le carnet de son secrétaire. Les guinées arrivent chez lui en piles éclatantes; sa poitrine est décorée de divers ordres, et toutefois, au milieu de ses honneurs, de ses richesses, de ses occupations dévorantes, il lui arrive souvent de songer au voile noir.

(Sémaphore.)

déjeuné. A onze heures, il est remonté en voiture, se rendant en Afrique. Deux dépêches lui sont arrivées depuis les tristes événements des Flittas et de Sidi-Brahim, l'une de Paris, l'autre de Soutberg.

La première, qui émanait du roi et de M. Guizot, l'invitait à se rendre immédiatement à Paris pour aviser; la seconde, du maréchal Soult, lui ordonnait d'aller reprendre le gouvernement de l'Algérie.

Dans cette alternative, le maréchal n'a point hésité, et a suivi l'ordre de son supérieur immédiat, qui l'envoyait au lieu du danger.

Il part bien résolu, nous assure-t-on, à tirer vengeance de la trahison dont nos soldats ont été victimes, à poursuivre Abd-el-Kader, et à faire payer cher aux Marocains leur manque de foi et leurs tendresses mal dissimulées pour l'émir.

M. Bugeaud doit voir maintenant combien il a eu tort, après la bataille d'Isly, de céder aux instances du cabinet, et d'en passer par ses exigences diplomatiques, plutôt que de rompre une politique trembleuse, qui s'en est rapportée à la bonne foi d'Abd-er-Rhman et a voulu payer les frais de notre gloire.

S'il avait eu plus d'énergie pour résister aux caresses qu'on lui fit à cette époque, dans le but de ne pas contrarier le voyage du roi en Angleterre, il aurait renversé le cabinet, c'est vrai; mais il aurait, en forçant les Marocains à lui livrer Abd-el-Kader, évité les malheurs qui viennent d'assailir notre armée, et que lui seul peut réparer.

Une nouvelle occasion se présente de poursuivre ce qu'on l'a empêché d'accomplir, car c'est une nouvelle guerre à recommencer. Il se doit encore à son pays comme soldat; mais s'il est une autre fois vainqueur, il doit dicter les conditions de la paix ou se retirer, laissant au cabinet, s'il ne veut pas l'écouter, toute sa responsabilité des événements qui assailliront notre armée et notre colonie.

Nous avons librement et avec indépendance soutenu le maréchal Bugeaud, injustement attaqué par la presse de toutes les couleurs, et abandonné par le ministère, dont la politique a fait tout le mal que nous déplorons en ce moment. Mais, nous le déclarons, si le gouverneur général ne savait pas aujourd'hui se mettre à la hauteur de la haute mission qu'il doit accomplir comme soldat et comme citoyen, s'il se faisait encore une fois, contre ses convictions, par pure condescendance pour de hautes volontés, le complaisant de M. Guizot, nous l'abandonnerions comme complice d'une politique fatale au pays, et comme ayant méconnu l'intérêt de la France et de la colonie, et l'intérêt de sa propre gloire.

Il n'y a rien de plus clair que ce langage, et si le ministère ne le comprend pas, c'est qu'il ne voudra pas le comprendre.

Constatons d'abord qu'il serait bien difficile, à l'heure qu'il est, de dire dans quelle partie de la France réside le gouvernement. Nous avons cru, jusqu'à présent, que Paris en était le centre; nous nous étions trompés. En ce qui concerne les affaires d'Afrique du moins, le gouvernement est présentement à Soutberg. Deux dépêches ont été adressées à M. Bugeaud: la première du roi et de M. Guizot, qui l'invitait à se rendre à Paris; la seconde de Soutberg, qui lui disait de retourner immédiatement en Afrique; et c'est à la dépêche de Soutberg, sans doute parce qu'elle s'accordait mieux avec son sentiment personnel, que M. Bugeaud a obéi.

Depuis quatre jours, toute la presse officielle de Paris nous dit que si nos pauvres soldats ont été attirés dans un infâme guet-apens, le Maroc n'est pour rien dans une trame aussi odieuse; que le souverain du pays est rempli de bienveillance pour la France et qu'il ne demande pas mieux que de vivre en paix avec elle; que s'il n'a pas exécuté la clause du traité de Tanger par laquelle il s'était engagé à expulser Abd-el-Kader de son territoire ou à le prendre et à l'interner dans une ville du littoral, c'est que la chose ne lui a pas été possible. On ajoute qu'il se réunira très volontiers à nous pour se débarrasser d'un adversaire plus dangereux encore pour lui que pour nous. Voilà ce que l'on pense et ce que l'on écrit à Paris. A Excideuil et à Périgueux, on pense et l'on écrit autre chose: Il faut faire payer cher aux Marocains leur manque de foi et leurs tendresses mal dissimulées pour l'émir. A Paris, il ne s'agit que de tirer vengeance du sang qui a été traîtreusement versé, il ne s'agit que de poursuivre Abd-el-Kader jusqu'à ce qu'on l'ait atteint et détruit. A Excideuil et à Périgueux, c'est d'une nouvelle guerre à recommencer qu'il est question.

Ce n'est pas tout, M. Bugeaud va combattre; il va vaincre sans doute, mais cela ne lui suffit pas; il veut rester le maître de la situation. Une fois vainqueur, il veut dicter les conditions de la paix. Donc, il n'a plus ni instructions ni ordres à recevoir de Paris. Qu'on se contente de lui envoyer des troupes assez considérables pour lui assurer la victoire, et qu'on ne s'inquiète plus de ce qui pourra arriver. Cela le regarde.

Nous l'avouons franchement, jamais cabinet n'a, autant que celui qui gouverne, excité en nous de sentiments d'éloignement et de mépris, et cependant, dans l'intérêt même du principe d'autorité dont il est le représentant, nous déplorons que les théories de M. Bugeaud l'emportassent sur la politique qu'il peut chercher à faire prévaloir dans les affaires d'Afrique. Il est possible, et cela est même très probable, que cette politique soit contraire aux intérêts de la France, et qu'il s'agisse en ce moment bien plutôt de sauver un ministère qui a commis fautes sur fautes que d'aller venger du sang versé par trahison. Malgré cela, nous ne comprendrions pas que le pouvoir central ne fit pas respecter sa volonté. Ici, et pour le moment, la question est de savoir si nous vivons sous un régime constitutionnel ou sous l'épée d'un soldat, si nous sommes gouvernés par un ministère responsable ou par M. Bugeaud. Nous ne sommes pas plus partisans de l'anarchie au sommet qu'à la base de la société, et nous ne craignons pas de le dire, jamais nous n'avons assisté à un spectacle plus anarchique que celui qui nous est donné par M. Bugeaud.

Paris, le 11 octobre 1845.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSUREUR.)

On s'attendait à trouver hier soir dans le *Messenger* quelque explication ou quelque désaveu de la lettre de M. Bugeaud; le *Messenger* a gardé le silence. Il paraît que, dans le conseil qui a été tenu l'après-midi à Saint-Cloud, il a été impossible de s'entendre sur ce qu'il convenait de faire. Plusieurs membres du cabinet étaient d'accord que, s'il était pris quelque mesure à l'occasion de cette lettre, cette mesure fut significative. Le roi s'y est formellement opposé. N'osant ou ne pouvant s'attaquer à M. Bugeaud, on s'est demandé si l'on ne pourrait pas s'en prendre à M. le préfet de la Dordogne, qui, en autorisant la publication de la fameuse lettre dans la feuille ministérielle de Périgueux, avait en réalité causé tout le scandale. Cette idée a dû être abandonnée, car on a reconnu qu'il serait injuste de punir l'instrument du scandale alors qu'on montrait tant d'indulgence pour le principal coupable.

M. Bugeaud et M. le préfet de la Dordogne ont donc été amnistiés du même coup. Cette solution a coûté beaucoup à l'amour-propre de M. Guizot, qui avait tout d'abord témoigné une vive humeur; mais il avait rencontré sur sa route une résistance contre laquelle il sait depuis long-temps qu'il n'a pas à lutter, et il s'est résigné à mettre bas les armes devant M. Bugeaud.

M. le ministre de la marine vient d'expédier aux préfets maritimes l'ordre de presser, autant que possible, l'armement des navires destinés à faire partie de la station des côtes occidentales de l'Afrique. Ces bâtiments devront se trouver réunis le 1^{er} décembre prochain devant Cadix.

Les derniers événements de la province d'Oran, en mettant à nu toutes les fautes diplomatiques commises il y a un an dans

l'affaire du Maroc, ont jeté le ministère dans le plus complet désarroi. M. Guizot sait bien qu'au mois de janvier, lors de la discussion de l'adresse, il n'a obtenu sur cette question qu'une majorité de quelques voix, et alors ses adversaires étaient en quelque sorte réduits à des prévisions sur les conséquences que devait avoir le traité de Tanger. Il a repoussé ces prévisions comme le résultat d'un esprit d'opposition qui tend à tout dénigrer et à voir du mal là où on ne devrait voir que du bien. Aujourd'hui que l'événement a trop malheureusement justifié tout ce qui avait été prédit, au jourd'hui que M. Dupin, qui n'est certes pas un ennemi du gouvernement, aurait plus que jamais le droit de dire que le traité de Tanger a souillé les annales de notre diplomatie, le ministère trouvera-t-il encore une majorité assez complaisante pour l'absoudre? A l'heure qu'il est, il ne l'espère pas. Et cela est si vrai, que nous avons entendu plusieurs de ses amis déclarer que si les succès de nos armes, et des succès éclatants, ne venaient pas relever sa position, il remettrait ses portefeuilles au roi avant l'ouverture des chambres.

L'expédition qui se prépare n'a donc pas pour but, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, de venger le sang de nos soldats si traitreusement versé dans le plus lâche des guet-apens, mais bien de permettre au ministère un dernier espoir en lui assurant une dernière chance de salut. C'est pour sauver le portefeuille de M. Guizot que nous venons d'envoyer en Afrique un renfort de douze mille hommes, et qu'on va y dépenser plusieurs millions. C'est ainsi que la question devra se présenter devant les chambres, et nous verrons alors quels seront les hommes qui auront le courage d'absoudre encore une fois le cabinet.

Le journal ministériel contenait hier soir la note suivante: « Le roi, dont la sollicitude a été profondément émue à la nouvelle des derniers événements de la province d'Oran, s'est empressé de prescrire au ministre de la guerre de lui rendre compte de la situation des familles laissées par les braves qui ont si glorieusement succombé, victimes de ces déplorables événements. »

Cela est bien sans doute, et il est juste que l'Etat vienne au secours des familles de ceux qui meurent glorieusement pour leur pays. Mais si la France, à l'occasion du massacre qui vient d'avoir lieu dans la province d'Oran, est obligée de s'imposer de nouveaux sacrifices, n'est-ce pas la faute de ceux dont la fatale imprévoyance a rendu possible l'insurrection nouvelle qui vient d'éclater dans la province d'Oran?

Suivant des renseignements parvenus de Paris au *Journal du Havre*, le ministère aurait reçu de Londres des ouvertures relatives à l'affaire de Madagascar. Le cabinet britannique proposerait une expédition à frais communs et à forces égales, et comme conclusion, en cas d'arrangement, le rétablissement sur le même pied des résidents des deux nations.

Le ministre de la marine en France engagerait toute sa responsabilité s'il acceptait la question ainsi posée, car le gouvernement anglais se prévaudrait de cette seconde expédition faite sur un pied d'égalité pour nier nos droits de possession sur Madagascar, droits scellés par de longs et coûteux sacrifices qui datent de 1642.

Les dernières compagnies qui se sont formées en vue de soumissionner soit le chemin de fer de Paris à Strasbourg, soit le chemin de Paris à Lyon, soit enfin celui de Lyon à Avignon, font vainement appel aux capitaux. Toutes les bourses sont à sec, et les compagnies qui n'ont pas encore demandé à leurs actionnaires le premier versement auquel ceux-ci se sont engagés par leur acte de souscription ne réaliseront pas sans de grandes difficultés les fonds exigibles de leurs souscripteurs. L'argent est rare, et jamais les circonstances ne furent plus favorables pour les prêteurs à la petite semaine. Ils prêtent à 25 0/0, et cela sans s'exposer au moindre risque, car ils conservent comme garantie les titres des promesses d'actions dont ils ont opéré, pour le compte de leurs emprunteurs, le premier versement.

Le *Journal des Débats* annonce qu'au 15 novembre prochain la compagnie du chemin de fer du Nord recevra livraison de la partie comprise entre Arras et la frontière, par Lille et Valenciennes. A partir de ce moment, le service des postes d'Arras à la frontière sera fait par la voie de fer. Dans le cas où le matériel roulant manquerait à la compagnie, l'administration belge s'empressera de lui prêter les locomotives et autres objets nécessaires.

M. Thiers n'a pas fait en Espagne un séjour bien long, car il vient d'arriver à Londres, de retour de sa promenade historique dans la péninsule.

Afrique française.

Nous lisons dans une correspondance adressée d'Oran au *Tou-lonnais*:

« D'après les rapports reçus ici, il paraît qu'Abd-el-Kader a assailli notre petite colonne avec 9,000 hommes, dont 3,000 cavaliers et 6,000 Kabyles. Parmi ces troupes, il y a beaucoup de Marocains, et c'est du reste dans le Maroc que l'émir a pu se procurer des armes et des munitions. Que diront les fameux négociateurs de Tanger? »

« Les communications avec l'intérieur deviennent à peu près impossibles, et il est bien difficile pour le moment d'avoir des renseignements précis sur tout ce qui s'y passe. Toujours est-il que les événements viennent de prendre tout-à-coup une tournure fort grave. »

Le *Morning-Herald* cite la mesure qui vient d'être adoptée par le gouvernement français pour l'envoi de renforts dans la province d'Oran. Il intitule ainsi ces nouvelles en gros caractères: *Guerre déclarée par la France contre le Maroc*. On ne peut voir là qu'une spéculation pour la vente d'un numéro; mais il n'est pas douteux que les criaileries des journaux de Londres ne doivent recommander si nous entrons dans le Maroc. Ce n'est pas là ce qui fera reculer le ministère; il ne cède que devant les insolences officielles, et ne baise la main qui l'outrage que lorsque c'est celle d'un ministre anglais.

Nouvelles d'Italie.

L'insurrection italienne n'a pas été, comme l'ont dit les feuilles ministérielles, comprimée d'un seul coup; des bandes se sont formées et tiennent dans les montagnes; on assure même que les villes de Bagnacavallo et Ruffi ont fait un mouvement le 27. Voici les détails que nous trouvons dans une lettre de Florence du 29 septembre. On verra que dans la Romagne la noblesse et la bourgeoisie n'épargnent pas leur sang quand il s'agit de conquérir la liberté constitutionnelle.

La nouvelle de l'insurrection de Rimini est arrivée dans la Romagne et dans la Toscane le 24. Les émigrés qui étaient sur la frontière se sont immédiatement réunis du côté de Modigliana, où ils ont été rejoints par d'autres patriotes arrivés de Faenza et d'autres pays de la légation de Ravenne. Le matin du 25, ils étaient environ 500. Il y avait à leur tête les comtes Beltrami et Biancoli de Bagnacavallo, le comte Pasi de Faenza, M. Marzari di Castel Bolognese, le docteur Andreini de Bologne, le major

Montanari, et ils se dirigèrent d'abord sur le pays de
appelé le Balze; ils s'emparèrent du poste de la douane ainsi que
des armes et des vivres qu'ils y trouvèrent.
Les insurgés voulaient faire le lendemain un mouvement sur Brisighella;
les pluies continuelles, ayant grossi la rivière qui les séparait de ce
en empêchèrent. Le gouvernement papal eut ainsi le temps d'en-
sur l'endroit où étaient les insurgés une forte colonne de Suisses, de
et de douaniers.
au matin, un coup de fusil, tiré par un poste avancé, donna l'é-
insurgés de ce que les troupes s'avançaient du côté de Faenza
surprendre. Les patriotes prirent immédiatement les armes et
sur les soldats; ceux-ci commençaient à battre en retraite
un autre corps de volontaires pontificaux et de douaniers arriva de
bella et les attaqua de flanc. Alors la bande se retira sur les monta-
Leperano et de San-Casciano, se dirigeant sur Lovadola. On compte
cette affaire 4 morts et 10 blessés du côté des troupes, et 1 homme
et 4 blessés du côté des insurgés. Toutes les personnes que nous avons
nommées se sont distinguées, et surtout le comte Oreste Biancoli, ainsi
qu'un jeune homme nommé Joseph Campedelli.
Deux autres bandes de 100 hommes chacune se sont formées presque en
même temps du côté de Pistoja, l'une commandée par les frères Colomba-
rini, de Bologne, qui ont fait la guerre en Espagne, et l'autre par M. Piva,
du duché de Modène. Plusieurs jeunes gens toscans, de famille distinguée,
font partie de ces bandes, qui sont entrées sur le territoire de la province
de Bologne, du côté des bains de la Retraite.
Le cardinal Gizzi, légat de Forli, a fait arrêter dix-huit personnes de la
ville et a consigné les troupes de la garnison dans les casernes. Dans l'af-
faire de Rimini du 25, il y a eu une lutte sanglante entre les patriotes et
les carabiniers; on compte des morts et des blessés des deux côtés.
P. S. — Baguecavallo et Ruffi, petites villes de la province de Ravenne,
ont, à ce que l'on assure, fait leur mouvement le 27. On entendait le
canon du côté de Ravenne. Nous apprenons aussi que des troupes ont été
envoyées sur Rimini, où elles sont entrées le 27 au matin, les insurgés
ayant évacué cette ville pour continuer leur mouvement dans les Marches
et dans l'Umbrie.

Voici, d'un autre côté, la note que le gouvernement français
vient de faire publier sur les dernières tentatives d'insurrection
dont les Etats Romains ont été le théâtre :

D'après les nouvelles arrivées de Bologne à la date du 3 octobre, les
deux ou trois bandes d'étrangers auxquelles s'étaient joints quelques sujets
du saint-siège, et qui avaient tenté d'opérer un soulèvement dans les Etats-
Romains, ont été réduites par les colonnes mobiles de Sursina et de Civi-
tavecchia à se réfugier sur le territoire toscan. Ces étrangers, au nombre de
plusieurs centaines, ont été forcés le 2 octobre, à onze heures du matin, de déposer tou-
tes leurs armes et munitions entre les mains du commandant des troupes
grand-ducales, et ils ont dû être envoyés sous escorte à Rocca San-Casciano.

Le Times nie formellement les droits de la France sur Madagas-
car, et dit que l'Angleterre doit s'appliquer à amener la paix par
une intervention entre la France et les Hovas. Voici les réflexions
que la feuille de Loudres publie sur cette question :

Il est probable que déjà les escadres de France et d'Angleterre ont reçu
des renforts considérables, et qu'en recevant la nouvelle de l'affaire de
Tamatave à Bombay, on aura expédié une frégate britannique à l'Ile Mau-
rice; mais la question de la paix et de la guerre avec Madagascar est trop
sérieuse pour que la décision en soit abandonnée aux autorités coloniales,
et nous sommes persuadés que les deux gouvernements réfléchiront avant
de tenter une entreprise si incertaine et si peu profitable. Madagascar est
une des plus belles îles du monde; son sol, son climat et sa position ont
fréquemment excité la convoitise des nations maritimes de l'Europe; mais
l'esprit guerrier des naturels, qui ressemblent plus aux Malais de l'archi-
pel oriental qu'à leurs voisins immédiats de race africaine, et la difficulté
insurmontable de s'emparer du pays, ont déjoué toute tentative de coloni-
sation.

Les Français parlent quelquefois de leurs prétentions sur Madagascar;
mais l'histoire de leurs entreprises contre cette île est une série d'aventures
romanesques suivies d'un insuccès total, et le peuple de Madagascar
est en réalité parfaitement indépendant et restera probablement tel.

La seule politique sage des états civilisés est de rester en paix avec une
nation d'hommes trop courageux pour être domptés sans d'immenses sacrifi-
ces, et trop sauvages pour se soumettre aux prétentions des nations civili-
sées. Les Malgaches ont les Français généralement en horreur, parce
que cette nation a menacé leur indépendance; ils semblent convaincus au
contraire que nous n'avons cherché chez eux que la liberté du commerce
et protection pour nos missionnaires.

Nous espérons, en conséquence, que l'influence des autorités britanni-
ques voisines, soutenue par une force respectable, pourra s'exercer pour
terminer cette querelle par une médiation plutôt que de prolonger la
guerre; mais nous devons, avant de terminer, reprocher à l'amirauté la
faiblesse coupable ou la négligence grossière qui a réduit nos forces na-
vales dans des stations étrangères au point que des officiers anglais coop-
èrent avec les escadres françaises à Madagascar ou dans la Plata à la
tête d'une force inférieure.

Dans l'affaire de Tamatave, si l'escadre anglaise avait été égale à
l'escadre française et sous le commandement d'un officier plus habile, le
résultat eût été probablement différent, quoique nous ne doutions pas que
le capitaine Kelly n'ait fait tous ses efforts dans les circonstances difficiles
où il se trouvait.

Anniversaire de 1792 à Lille.

Le Progrès d'Arras et l'Echo du Nord de Lille nous apportent des
détails pleins d'intérêt sur la grande et patriotique inauguration de
la statue personnifiant la défense de Lille en 1792. Qu'il y a loin de
cet entrain magique, de cette admirable expansion, aux niaiseries cé-
rémoniales officielles dont le Journal des Débats nous assomait na-
turellement!

Quarante-deux villes ou communes du Nord de la France étaient
présentées à la fête par autant de députations, au devant des-
quelles des détachements de la milice lilloise, musique en tête,
portaient. Les vivats des habitants dont les maisons étaient
craquelées ornées du drapeau tricolore saluaient ces députations jus-
qu'à la mairie, où le conseil municipal leur offrait les vins d'hon-
neur. Elles furent ensuite passées en revue par les généraux Ma-
rban et Négrier, ainsi que les troupes de la garnison. On se rendit
ensuite sur la grande place, où le canon donna le signal pour que
la statue fût débarrassée du voile qui la couvrait. En ce moment
des musiques réunies firent entendre la Marseillaise, et les acclama-
tions d'une innombrable multitude y répondirent. La statue est
présentée sur un fût crénelé; elle est couronnée de créneaux, tient
dans sa main un bouc-feu, et son maintien rappelle la réponse du
conseil municipal aux Autrichiens: « Nous venons de renouveler
notre serment d'être fidèles à la nation, de maintenir la liberté et
l'égalité, ou à mourir à notre porte. Nous ne sommes pas des
faibles. »

Le rédacteur de cette réponse, M. Scheppers, a survécu.
Le préfet lui a remis la croix, qu'on n'avait pas encore pensée
depuis quinze ans à lui donner. Un immense banquet a réuni les
députations, les officiers de l'armée et de la garde nationale, etc.,
au nombre de 4,000. Une santé au roi portée à la table du
préfet n'a pu se faire entendre au milieu des cris de Vive la liberté!
Présent les défenseurs de 92! Honneur à notre immortelle révo-
lution!

Parmi les toasts prononcés, nous citerons celui de M. F. De-
borge: « Que lilloise dont la statue décore le faste de ce monument, sois par deux
fois glorifiée.
Sois glorifiée pour avoir, il y a un demi siècle, sauvé la France par ton
sacrifice. »

Sois glorifiée pour avoir, à notre époque de monarchique abaissement,
réveillé, aux acclamations de tout un peuple, l'amour de notre immortelle
révolution.

Lille, enorgueillie-toi: tes jours d'héroïques combats en 1792 ne furent
point stériles comme ceux que Paris livra en 1850.

La France fit mieux alors que de relever un trône sur les ruines d'un
trône; elle brisa une royauté de quatorze siècles, et de la poudre de ses
os, secouée par nos drapeaux républicains sur la face des empires, elle fé-
conda les terres mêmes les plus rebelles à la liberté.

Mémorable et gigantesque époque où le nom du peuple français signifiait
à la fois vaillance, dévouement et honneur, tes enseignements ne seront
pas perdus. Reçois-en le serment, glorieux trophée érigé avec les canons
pris à l'ennemi et élevé par la piété des fils à leurs valeureux pères! Mo-
nument symbole de patriotisme et de gloire, sois jusqu'au dernier des siè-
cles, pour le peuple, un impérissable souvenir de sa force et de la faiblesse
des rois qui sont en désaccord avec le vœu des nations.

Après une hospitalité comme on en reçoit dans le Nord, les dépu-
tations sont reparties dans quarante-huit wagons attelés à deux
locomotives. On a remarqué la part que l'armée a prise à cette fête
magnifique et l'union remarquable de ses sentiments et de ceux
de toute la population qui se pressait dans Lille.

On lit dans le Mercure Séguisien :

Tandis que certains prédicateurs socialistes se répandent en douces ho-
mélies sur les futures bonnes œuvres des coalitions charbonnières, les spé-
culateurs poursuivent avec une audacieuse activité la réalisation de leurs
tristes calculs, et le monopole s'avance à grands pas. Les alarmes de l'opi-
nion publique, le vœu du conseil municipal de Saint-Etienne, le vœu du
conseil général de la Loire, en un mot tout ce qui devait faire naître d'hon-
noraux hésitations, n'a fait que précipiter l'intrigue. Tant qu'on vivait
dans cet heureux espoir que l'opinion dormirait toujours et que pas un
corps délibérant n'élèverait la voix, l'on prenait bien son temps pour se
bien vendre, et la finance qui marcherait s'en donnait à son aise. Ajour-
d'hui, la situation a bien changé. Condamné par la conscience publique,
on commence à craindre les atteintes de la loi, et l'on se hâte. Il faut à
tout prix que, le jour où le gouvernement interviendra, la spéculation soit
consommée. Tant pis pour ceux qui resteront alors engagés dans ces ma-
nuœuvres illégales! Ceux-là se réfugieront, s'ils le peuvent, derrière les faits
accomplis.

Nous n'entrerons pas dans le détail de toutes les démarches de chaque
jour, qui se multiplient avec un entraînement fébrile pour arriver au mo-
nopole. Qu'importe ce triste détail? Le progrès des coalisés n'est que trop
certain, il est notoire. Nous ne voulons aujourd'hui qu'une chose, signaler
de nouveau le péril, éveiller l'opinion publique et conjurer tous les prin-
cipaux d'entre nos concitoyens de se réunir et de se concerter contre l'en-
nemi commun. Placé sous la sauvegarde du pouvoir, l'intérêt général est
puissant; mais, soutenu par des ambitions qui veillent et qui agissent sans
cesse, l'intérêt privé peut l'emporter encore. Il peut surprendre la religion
du pouvoir, et surtout dans le débat qui nous occupe. Les puits sont pro-
fonds, ET CE N'EST PAS TOUJOURS LA VÉRITÉ QUI EN SORT. C'est le mi-
nistère public lui-même qui l'a dit, du haut de son siège, dans une cir-
constance récente encore et assez solennelle.

Que nos concitoyens veuillent donc bien entendre notre appel; qu'un
comité d'instruction se constitue et soit en permanence pour suivre les coa-
litions pas à pas, pour les dénoncer au gouvernement à chaque nouvelle
manœuvre, et pour les détruire par la vérité. Nous avons contre nous une
ligue de banquiers et de spéculateurs, ayons pour nous une ligue du bien
public.

Chronique.

On assure que M. Sauzet, espérant peu être réélu à Lyon, est
allé s'offrir aux électeurs de la Drôme, promettant d'employer tout
ce qu'il possède d'influence à obtenir que l'embranchement du che-
min de fer dirigé sur Grenoble ait son point de départ à Valence.
Nous nous empressons de signaler ce fait, moins pour apprendre
quelque chose de nouveau au public, à l'endroit des corruptions
électorales et des idées reçues sur l'impartialité administrative, que
dans le but d'éveiller les électeurs lyonnais de l'arrondissement du
midi sur la confiance qu'ils peuvent avoir en leur député quand il
s'agit des intérêts de la cité.

— On nous prie de publier la lettre suivante adressée au Cour-
rier de Lyon:

Vienne, le 28 septembre 1845.

Monsieur le rédacteur,

Je viens de lire dans votre journal une réponse satisfaisante de M. Ger-
voy, directeur du chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon, relativement à
l'article que vous avez inséré sur la chute de la locomotive dans le Rhône,
d'où il aurait pu résulter un événement bien déplorable si le train ou con-
voi ne s'était séparé.

Mais, malgré les explications lucides données par M. Gervoy, on peut lui
objecter qu'il serait à désirer que les percées de Terre-Noire et de Perrache
fussent pourvues de réverbères.

Comme tôt ou tard cette mesure sera prise, nous sommes assez avancés
dans le progrès pour qu'elle le soit actuellement.

Recevez, etc. G.

— M. Dumon, ministre des travaux publics, doit incessamment
arriver et séjourner à Vienne, où se rendra en même temps M. le
préfet de l'Isère.

— M. Dumon n'ira pas à Grenoble, comme on l'avait annoncé;
c'est à Valence que doit avoir lieu la conférence projetée sur l'em-
branchement de Grenoble. M. le préfet de l'Isère, M. Picot, ingé-
nieur en chef des ponts et chaussées, et M. Arvet, conseiller de pré-
fecture, sont partis, nous assure-t-on, pour Valence où M. Dumon
doit se trouver le 12.

— A la suite des investigations de la justice sur la mort instan-
tanée d'une jeune femme et de son enfant, survenue à Saint-Laurent,
MM. Raveaud et Denis Batillat, pharmaciens de Mâcon, ont été
chargés d'analyser les substances qui peuvent éclairer sur la nature
du poison; mais rien ne peut faire présumer un crime. Mille ver-
sions contradictoires ont circulé et circulent sur ce triste événement,
sans que la vérité puisse se faire jour.

— Le 6 de ce mois, dit le Courrier de l'Ain, le château de Fer-
ney a été mis en vente devant le tribunal civil de Gex. Il ne s'est
point présenté d'acquéreur.

— On lit dans un journal de la localité :

« On nous rapporte que dans le quartier de la Grenette un très
grand nombre de personnes sont atteintes des symptômes d'une
maladie qui inspire des inquiétudes. On a compté dans une seule
maison jusqu'à quinze personnes que de vives douleurs retiennent
alitées. Voici la cause de ces graves accidents.

« Si nous en croyons la note qui nous est communiquée, un bou-
langer du quartier de la Grenette, ayant des farines avariées et
voulant s'assurer s'il pourrait les utiliser sans inconvénient, fit
sur lui-même un essai dont il n'éprouva aucun résultat fâcheux.
Croyant alors que ces farines étaient parfaitement inoffensives, il
n'hésita pas à les employer pour la confection du pain de ses
clients dans des proportions assez considérables. De là, dit-on, les
déplorables accidents qui sont survenus. Des médecins se sont
réunis pour donner leur avis sur cette affaire. »

— Les mouvements suivants, dans les garnisons du Midi, vont
avoir lieu par suite de l'envoi de troupes dans la province d'Oran:

Le 38^e de ligne, arrivé à Marseille ces jours derniers, s'embar-
quera le 12 pour l'Afrique.

Le 51^e de ligne doit organiser ses bataillons de guerre et partir
pour la même destination.

Le 5^e chasseurs, en garnison à Tarascon, viendra s'embarquer à
Marseille.

Le 9^e et le 20^e de ligne seront dirigés de Lyon sur Marseille pour
y tenir garnison.

Le 43^e de ligne s'embarquera à Toulon.

Les 5^e et 16^e de ligne s'embarqueront à Port-Vendres.

Le 12^e léger, en garnison à Cette, s'embarquera dans ce port, d'où
partira également pour l'Afrique un détachement du 3^e escadron
des équipages militaires avec 500 mulets.

— On lit dans le Patriote des Alpes :

« Nous sommes fâchés d'avoir à annoncer qu'à peine arrivé à
Grenoble, le 63^e a l'ordre de repartir pour Lyon, où il remplace un
régiment désigné pour faire partie de l'expédition d'Afrique.

» C'est le 12 que le 1^{er} bataillon se met en route; les autres sui-
vront, et il ne paraît pas que de si tôt on doive les remplacer à Gre-
noble. Cette circonstance est des plus fâcheuses pour les recettes
municipales, qui déjà, par suite de l'affaiblissement de la garnison,
éprouvent cette année une perte considérable. »

— On écrit du pays de Gex, le 9 :

« Nos vaches, chassées par la froide température, descendent
toutes aujourd'hui de la montagne; le son des cloches suspendues
à leur cou, qui se fait entendre au loin, annonce leur retour. On
n'est pas sans inquiétude ici sur l'état sanitaire des bestiaux pour cet
hiver. La maladie connue sous le nom de surlangué, qui avait dé-
cimé nos troupeaux il y a quelques années, a reparu dernièrement
dans les chalets suisses situés au pied de la Dôle et sur l'extrême
frontière française. L'invasion de l'épizootie serait bien cruelle pour
nos cultivateurs, à côté de la perte que leur fait éprouver la pour-
riture des pommes de terre, qui est presque générale dans notre
arrondissement et dans le canton de Genève. »

— Comme antidote propre à arrêter les progrès de la gangrène
humide des pommes de terre après leur sortie de terre et leur ma-
turation complète, on indique ce procédé: mettre ces pommes de
terre, bien nettoyées et à l'état sec, dans un grenier carrelé; les cou-
vrir couche par couche d'un mélange de sable sec (trois parties) et
de cendres de bois (une partie). Par ce procédé facile, peu coûteux,
et à la disposition de tout le monde, on parvient à arrêter la gan-
grène en conservant aux tubercules leurs propriétés.

— Les vendanges ont commencé jeudi dans le Revirement; lundi
elles seront générales. Souhaitons que le temps leur soit propice
ainsi qu'aux semailles.

— Dans le Mâconnais, les vendanges sont généralement plus pro-
ductives qu'on ne l'avait espéré. Les prévisions se trouvent dépassées
ici d'un dixième, là d'un sixième, suivant l'exposition plus ou
moins favorable des terrains; quelques localités font plus d'un quart
en sus. Les chances de maturité varient prodigieusement: certains
cantons ont fini, d'autres ne pourront commencer que du 10 au 12
octobre. Le prix des tonneaux a un peu augmenté. Les vins nou-
veaux se maintiennent à un taux favorable. Les ventes se font cour-
amment sur le prix de 20 à 22 fr. l'hectolitre; des propriétaires
ont vendu à raison de 45 fr. la pièce dans un rayon de 8 à 10 ki-
lomètres autour de Mâcon. (Journal de Saône-et-Loire.)

— Des bruits inquiétants se sont répandus à Saint-Etienne au
sujet d'une épidémie qui règne à Saint-Jean-Bonnefond. Nous n'a-
vons pas voulu en entretenir nos lecteurs avant d'être parfaitement
informés; aujourd'hui, nous sommes en mesure de les rassurer
complètement.

Cette épidémie date du mois d'août dernier. Au milieu du mois
de septembre, on comptait déjà 40 malades sur 6 à 800 âmes dont
se compose la population du bourg. Le 8 octobre dernier, le chif-
fre était de 87. Cette épidémie paraît entrer maintenant dans sa
période décroissante; mais elle commence à attaquer la campagne,
où six nouveaux cas se sont déclarés.

Hâtons-nous de dire que la maladie n'a fait encore que quatre
victimes dont la plus âgée avait treize ans; que cette maladie, dont
le caractère est typhoïde, n'a pas cependant la gravité du typhus, et
que surtout elle n'est pas contagieuse.

Les soins hygiéniques, les prescriptions les plus simples, suffi-
sent la plupart du temps pour la combattre et la guérir, quand ils
sont observés avec intelligence, comme ils l'ont été d'ailleurs à Saint-
Jean-Bonnefond, sous l'active et bienveillante direction de M. le
curé de Saint-Jean et des sœurs de Saint-Vincent-de-Paule.

Dès le début de l'épidémie, les malheureux atteints les premiers
ont exprimé le plus pressant désir de voir M. de Rochetaillée, qu'ils
sont habitués à rencontrer au milieu d'eux aussitôt qu'un infortuné
a besoin de soulagement.

M. de Rochetaillée s'est empressé de répondre à leur appel. Il a
fait venir à ses frais un médecin de Saint-Chamond. Il a commandé
des médicaments. Il a surtout payé de sa personne pour dissiper
l'épouvante dont les habitants étaient frappés. Croyant la maladie
contagieuse, on s'éloignait avec effroi des malades, on les aban-
donnait. M. de Rochetaillée n'a pas pensé qu'en pareille cir-
constance une bonne action suffit à son dévouement; il y a joint un
acte de courage. Il s'est rendu tous les jours à Saint-Jean-Bonne-
fond, visitant les malades, tranquilisant les familles, réveillant leur
humanité, jusqu'à ce que le moral de tous fût entièrement rétabli.
Aujourd'hui, la population rassurée bénit le nom du digne citoyen.

La commune n'a pas voulu rester en arrière de ce dévouement
privé; elle vient de voter les fonds nécessaires pour subvenir à
tous les besoins. (Journal de Saint-Etienne.)

— Une batterie du 14^e régiment d'artillerie, en garnison à Lyon,
est entrée jeudi matin à Valence, revenant d'Afrique. La croix
d'honneur brillait sur la poitrine de plusieurs de ces braves; parmi
lesquels nous avons remarqué quelques sous-officiers et soldats. La
musique du 11^e et des officiers de notre garnison étaient allés à la
rencontre de leurs frères d'armes, qui ont été conduits vers la place
Napoléon, où ils ont reçu leurs billets de logement. (Courrier de la Drôme.)

Nouvelles diverses.

Lundi 6 courant, à Paris, un enfant de quinze à seize ans, le
nommé Vitu (Henri-François), garçon pâtissier sans place, a tenté
de donner la mort à son père en le frappant à la tête à coups de
marteau. Le jeune Vitu, qui avait déjà donné des preuves d'une per-
versité précoce, et qu'il était impossible de retenir à aucun travail
assidu, s'était fait renvoyer successivement de plusieurs maisons où
l'avait fait entrer son père, qui est lui-même ancien pâtissier. Se
trouvant sans ouvrage et par conséquent sans ressources, il vint au
domicile de son père, rue Martel, 10, et lui demanda, ou de le re-
cueillir près de lui jusqu'à ce qu'il pût trouver à se placer, ou de lui
donner quelque argent pour pourvoir à ses premiers besoins et payer
la chambre garnie qu'il occupait rue des Cinq-Diamants, 15.

Le père, qui, à différentes reprises, était venu en aide à son fils
dans de semblables circonstances, bien qu'il soit lui-même dans
une situation plus que médiocre, refusa d'accéder à sa demande,
et lui fit des reproches mérités sur son inconduite et sa paresse.
Le jeune Vitu insista, mais toutefois sans colère et sans menace;

puis, une fois bien convaincu que la résolution de son père était inébranlable, il fit mine de se retirer. Le père, sans défiance, et le croyant même déjà parti, tournait le dos à la porte, et cherchait dans un tiroir les rasoirs dont il avait besoin pour se faire la barbe avant de sortir, lorsqu'il se sentit tout à coup frappé à la tête d'un coup tellement violent qu'il chancela et tomba à la renverse. Il ne perdit pas cependant tout-à-fait connaissance, et eut assez de force pour crier : *Au secours ! à l'assassin !*

A ses cris on accourut, et l'on arrêta son fils Henri au moment où il prenait la fuite, tenant encore à la main le marteau dont il s'était servi pour frapper son père.

Ce malheureux, conduit devant le commissaire de police, et bientôt après à la préfecture, a conservé la plus froide impassibilité. « Aviez-vous donc eu une querelle avec votre père ? lui demandait-on ? Vous a-t-il maltraité ? Est-ce en lui résistant que vous lui avez porté un coup ? — Non, répond-il avec le plus grand calme ; je lui demandais de l'argent, il n'a pas voulu m'en donner, et ma foi, alors tant pis pour lui ! »

Henri Vitu est né le 24 février 1829 à la Chapelle-Saint-Denis ; il a passé sa première jeunesse dans ce funeste abandon où tant de gens des classes ouvrières laissent leurs enfants.

Grâce à la promptitude et à l'énergie des secours qui lui ont été administrés par le service médical de l'hospice Dubois, situé tout proche, l'état du sieur Vitu père n'inspire aucune inquiétude ; mais il n'a pu cependant être entendu encore dans sa déclaration.

— Le duc de Wellington vient de se promener à Eastbourne, ce qui a mis la population de cette ville en émoi. Il a visité la redoute qui domine ce point de la côte. On croit dans le pays que le duc s'occupait des plans qui se rattachent à la défense des côtes, plans dont on se préoccupe beaucoup en Angleterre par le temps d'intime cordialité qui court.

— La prospérité des caisses d'épargne est atteinte dans les départements comme à Paris ; on en pourra juger par les chiffres suivants, pris dans les relevés de la dernière semaine :

La caisse d'épargne de Bayonne a reçu de 405 déposants, dont 49 nouveaux, 15,454 f. Elle a remboursé 18,512 f.

La caisse d'épargne de Périgueux a reçu, dans sa séance du 6 octobre, de 41 déposants, dont 8 nouveaux, 3,684 f. Les remboursements se sont élevés à 25,052 f.

La caisse d'épargne de Grenoble a reçu, le 5 octobre, de 68 versements en espèces, dont 12 nouveaux, 7,814 f. Elle a remboursé 14,960 f.

La caisse d'épargne de Strasbourg a reçu, le 5 octobre, la somme de 18,541 f. Les demandes de remboursements se sont élevées à la somme de 59,576 f.

— La chambre de commerce du Havre a reçu de M. Lacave-Laplagne la lettre suivante en date du 8 octobre :

« Messieurs, je m'empresse de vous informer que je viens de signer un arrêté portant que les navires armés pour la pêche de la morue pourront exceptionnellement, et pour la campagne de 1846 seulement, s'approvisionner de sel d'Espagne et de Portugal.

» M. le directeur général des douanes vous fera incessamment donner connaissance des dispositions de cet arrêté. »

Le gérant responsable, B. MURAT.

Bulletin de la Bourse de Paris du 11 octobre 1845.

Le mouvement dans les chemins de fer s'est fait en sens inverse de celui d'hier. Hier, les actions de la plupart des chemins avaient vu leurs cours baisser depuis le commencement jusqu'à la fin de la bourse sans aucune réaction. Aujourd'hui, les cours, après avoir ouvert en baisse, se sont progressivement améliorés. Le chemin du Nord a regagné 2 f. 50 c. sur son cours de clôture d'hier.

Trois pour cent.....	85 30	Obligations de Paris.....	1410 »
Quatre pour cent.....	108 50	CHEMINS DE FER.	
Quatre et demi pour cent.	» »	Saint-Germain.....	1105 »
Cinq pour cent.....	118 »	Versailles (rive droite)...	538 75
Emprunt de 1844.....	» »	— (rive gauche) ..	366 25
Quatre 1/2 p. 0/0 belge..	» »	Paris à Orléans.....	1236 25
Cinq pour cent belge....	103 1/2	Paris à Rouen.....	1060 »
Cinq pour cent napolitain.	» »	Rouen au Havre.....	875 »
Récépissés Rostschild. . .	101 40	Avignon à Marseille....	1022 50
Cinq pour cent romain....	105 7/8	Strasbourg à Bâle.....	280 »
Cinq pour cent portugais..	» »	Orléans à Bordeaux....	692 50
Trois pour cent espagnol.	26 1/2	Orléans à Vierzon.....	750 »
Deux 1/2 p. 0 0 hollandais.	» »	Amiens à Boulogne.....	» »
Banque de France.....	5380 »	Bordeaux à la Teste....	205 »
Comptoir Ganneron.....	1140 »	Montereau à Troyes....	517 50
Banque belge.....	745 »	Chemin du Nord.....	832 50
Caisse Lafitte.....	1150 »	Fampoux à Hazebrouck.	555 »

AVIS. La Compagnie formée pour la soumission du chemin de Paris à Lyon (dite Compagnie des Riverains) réserve une partie de ses actions aux personnes habitant les localités par lesquelles le chemin. Ecrire franco, n° 24, rue Grange-Batelière, à Paris, indiquant très lisiblement les noms, prénoms, qualités.

La vogue immense que s'est acquise en peu d'années la PATE DE GEORGE, pharmacien d'Epinal (Vosges), est fondée sur son efficacité contre les irritations, les rhumes et les enrhumements. Elle se vend moitié moins que les autres, par boîtes de 1 f. 25 c. et 5 c. dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, principalement chez MM. LARDET, place de la Préfecture, 16, VERNET, place des Terreaux, 13, et à la pharmacie des Célestins ; SAINT-ETIENNE, GARNIER-MARTIN, place de Foy ; CHÂLON-SUR-SAÔNE, FAIVRE, confiseur, Grande Rue, 58 ; MÂCON, FOURCHIER-MOSSEL, pharmacien, et à Genève (Suisse), ROUZIER, Grande-Rue, 1.

Bourse de Lyon d'aujourd'hui 13 octobre.

CHEMINS DE FER.	COMPTANT.		15 COURANT.		FIN COURANT.	
	1er cours.	dernier cours.	1er cours.	dernier cours.	1er cours.	dernier cours.
Avignon à Marseille prime.	»	»	1040	1044 25	1042 50	»
Paris à Orléans. .	»	»	»	»	»	»
Paris à Rouen. . .	»	»	1062 50	1065 75	1066 25	»
Orléans à Vierzon.	»	»	»	»	»	»
Bordeaux à Orléans prime.	»	»	»	»	»	»
Nîmes à Montpellier prime.	»	»	»	»	»	»
Strasbourg à Bâle.	»	»	»	»	»	»
Montereau à Troyes prime.	»	»	522 50	»	»	»
Chemin du Nord.	»	»	»	»	»	»
prime.	»	»	856 25	856 25	»	»
	»	»	850	847 50	»	»

ETUDE DE M^e LAVAL, NOTAIRE A LYON, RUE SAINT-PIERRE, 10.

Vente définitive et aux enchères publiques, En l'étude dudit notaire, Le jeudi 30 octobre 1845, à midi, **D'UNE MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ,** Ayant issue sur la montée de la Grand-Côte, et son entrée et sa façade principale sur la rue Masson, où elle porte le n. 22 (ancienne maison Gourd.)

La position et l'étendue du clos (65 ares) appartenant aux bâtiments d'habitation, qui sont très vastes, rendent cet immeuble très propre à l'établissement d'une maison religieuse, d'éducation ou de santé, de même qu'à la construction d'un nouveau quartier au moyen de percées ou de rampes aboutissant soit à la montée de la Grand-Côte, soit à la rue Masson.

S'adresser, pour visiter la propriété, dans la propriété elle-même, et pour les renseignements et traiter avant la vente, audit M^e Laval, notaire dépositaire du plan, des titres et du cahier des charges. (9264)

A VENDRE OU A LOUER. **UNE MAISON**

Pouvant contenir de 80 à 100 métiers pour la soierie, avec un logement pour contre-maître, une écurie avec fenil au dessus et un jardin, située à Saint-Jean-de-Bournay, Grande-Rue, en face du couvent, dans un beau quartier, et placée au grand jour. Il y a dans le pays des ouvriers qui ont travaillé sur la soie.

S'adresser à MM. E. Siaux et C^e, rue Tupin, 16. (6686)

A VENDRE. Une jument de selle.—S'adresser à l'hôtel du Parc. (3726)

A VENDRE. Fonds de mercerie et de bonneterie, situé sur une place, au centre du commerce. Le prix de la location est très modéré. On accordera toutes facilités pour le paiement.

S'adresser à M^{lle} Champreux, rue du Commerce, n. 15, au 3^e. (6749)

A CÉDER DE SUITE Pour cause de départ.

Un Fonds de commerce de laine et tapisserie, situé dans le meilleur quartier de Lyon, et jouissant d'une bonne clientèle. Cette partie demandée peu de fonds et est très avantageuse.

S'adresser à M^{lle} Berrod, rue Saint-Côme, n° 13, au 1^{er}. (6693)

AVIS. M. Joseph VILLARD, fabricant de couvertures, ci-devant rue de la Cage, tient les mêmes articles de laine, crin, plumes, coutil, tapis, toile à matelas et étoffes quadrillées pour chevaux, rue du Péral, 16, place Bellecour. (6736)

GANTS HÉLÈNE, SANS COUTURE, De la fabrique de J. PETITPAS, BREVETÉ LE 6 JANVIER 1845 (sans garantie du gouvernement).

Ce gant, dont la combinaison nouvelle résume à elle seule tous les avantages des innovations et perfectionnements obtenus jusqu'à ce jour en ganterie, a de plus celui d'être sans couture extérieure. La réputation dont il jouit déjà à Paris nous dispense d'en faire l'éloge.

Nous prévenons les consommateurs que le seul dépôt à Lyon est rue de la Poulallerie, 17, entrée du passage des Images, chez M. Descote. (6762)

Les Rhumes, Catarrhes, Toux nerveuses, l'Oppression et les Irritations sont promptement guéris, par les **TABLETTES LAROQUE**, d'un goût et d'une saveur agréables. Ce pectoral se vend par boîtes de 70 c. et de 1 fr. 25 c. dans les pharmacies, à LYON, Laroque, rue Saint-Polycarpe, Vernet, Lardet, et à la pharmacie des Célestins ; à VAISE, Simon ; à la CROIX-ROUSSE, Durand ; à VILLEFRANCHE, Ayot ; à TARARE, Michel ; à GIVORS, Lime ; à SAINT-ETIENNE, Rigolot ; à ROANNE, Roubeaud ; à RIVE-DE-GIER, Rigaud ; à GRENOBLE, Jacquin et Chauveau ; à VOIRON, Brun-Buisson ; à VIENNE, Mermet ; à MÂCON, Voituret ; à CHALON, Paquetin ; à TOURNUS, Lafay ; à BOURG, Tiersot ; à VALENCE, Henry ; à ANNONAY, Germain ; à MONTBRISON, Lacroix, et dans les pharmacies de chaque ville. (8992)

DEPURATIF DU SANG.

SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE.

Ce Sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénériens, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces, spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les acrétes et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgements des glandes, des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents et invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. — Prix : 8 fr. et 4 fr. la bouteille.

Le public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le prix vil pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce Sirop en font le plus bel éloge. On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Chez COURTOIS, ancien pharmacien des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, près la Banque, à Lyon.

A Vienne, chez M. Muret fils, épicière, rue Marchande. — A Grenoble, chez M. Déchenaux père, quincaillier, Grande-Rue. — A Mâcon, chez M. Charpentier père, libraire, rue des Selliers. — A Saint-Etienne, chez M. Monestier, épicière, rue Royale, 4. — A Villefranche, chez M. Rozet, confiseur. — A Genève, chez M. Buvelot, pharmacien, quai des Bergues. — A Rive-de-Gier, chez M. Marrel, quincaillier, grande rue Pallou. (8570)

MALADIES SECRÈTES.

Traitement Végétal.

Guérison prompte et sans rechute des maladies de la peau et du sang, des écoulements si anciens qu'ils soient, même réputés incurables. — Remèdes gratuits si l'on n'est pas guéri en cinq ou dix jours, sans tisane ni régime. — Chez BERTRAND, pharmacien à Lyon, place Bellecour, 12. — Dépôts : à Toulon, chez M. Brun, pharmacien, en face du nouveau Palais, et à Toulouse, chez M. Timballe-Lagrave, pharmacien, rue de l'Orme Sec. (8905)

Pharmacie à Lyon.—Rue Palais-Grillet, n° 23.

DEPURATIF DU SANG.

sirop végétal de salsepareille et de séné,

POUR LA

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales rentrées, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, affections rachitiques, rhumatismales, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage ; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Prix : 5 fr. le flacon.

Dépôt à St-Etienne, à la pharmacie Faure, rue de la Comédie ; à Marseille, M. Fabre, phar., sur le port. (8190)

AVIS. La chambre syndicale des agents de change a l'honneur d'informer le public qu'elle ne recevra en liquidation que des titres du chemin de fer du Nord transférables à Lyon comme le sont ceux du chemin de fer du Centre. Lyon, le 10 octobre 1845. H. REY, syndic. (4078)

VIDANGE INODORE.

La Compagnie Lyonnaise du Nettoyement, ci-devant place de la Platière, n° 2, actuellement quai Bon-Rencontre, 63, donne avis à MM. les propriétaires et régisseurs qu'elle abonne toujours les maisons pour le nettoyage à prime d'argent ou en échange contre les matières des fosses d'aisance, sauf une rétribution proportionnelle, et qu'elle est en mesure d'opérer le curage des fosses suivant les moyens indiqués dans la nouvelle ordonnance de la mairie de Lyon, et qui sera obligatoire à partir du 15 octobre prochain.

Elle prévient également MM. les propriétaires que son matériel lui permet de transporter les matières provenant des fosses dans leurs propriétés rurales. (3721)

A VENDRE UN FONDS DE CAFE bien achalandé, situé à Vaise, rue Royale, n. 31. S'y adresser. (6727)

Entreprise générale des Bateaux à vapeur l'AIGLE de Breittmayer aîné et C^e, place de la Charité, 12, à Lyon.



SERVICE SPÉCIAL DE VALENCE.

L'AIGLE partira tous les jours impairs du port de la Charité, à 11 heures du matin, et touchera, pour embarquer et débarquer, aux ports de Vienne, Condrieu, Bœuf, Serrières, Andance, Saint-Vallier, Tournon et Valence. (7340)

A VENDRE. pour cessation de commerce. Un fonds de café bien achalandé, situé sur une des principales places de Lyon. On donnera toutes les facilités pour les paiements. (3732) S'adresser à M. Dufer, rue des Templiers, n.6.

AVIS. Un homme âgé de 46 ans et marié, ayant servi pendant vingt ans comme jardinier maître-valet, connaissant la taille des arbres et la culture des plantes, désire se placer comme régisseur d'une propriété bourgeoise. Il se chargerait, au besoin, de la taille des arbres, de la culture des plantes et même de l'entretien du jardin. (6763) S'adresser rue du Commerce, café du Midi.

CAOUTCHOUC.

GRANDE MANUFACTURE DE TOFFES IMPERMÉABLES

POUR VÊTEMENTS,

De M. F. SOLLIER, rue des Célestins, 6.

Ces étoffes sont supérieures à tout ce que l'on a fait jusqu'à ce jour, puisqu'elles sont imperméables à la pluie et donnent passage à la transpiration.

Manteaux pour roulier et cocher, ayant autant de durée que le cuir, à 20 f.

Manteaux et paletots dans le genre de l'article de Genève, c'est-à-dire en mérinos, laine et coton, de 25 f. à 35 f.

Les mêmes en mérinos tout laine, de 40 à 45 f. Manteaux-paletots et cabans en drap, de 45 f. à 55 f.

Manteaux en drap, de 35 f. à 55 f. Les mêmes doublés de soie, à 60 f. et 75 f.

Tabliers de nourrice, à 4 f. et 4 f. 50 c. Dissolution de caoutchouc, à 3 f. le kilogramme.

Cuir factice pour cardes, courroies, pour mécaniques, etc.

Tous ces articles à 50 0/0 meilleur marché qu'à Londres et à Paris.

Grande manufacture de draps imperméables et ordinaires pour billards, tables de jeu, voitures, etc.

Prix de ces draps : 6 f. 50 c. et 8 f. le mètre. Les mêmes, imperméables et très forts, à 8 f. 50 c. à 10 f. et au-dessus.

Prix des tapis de billard, imperméables ou ordinaires au choix, tout posés, le relevage compris : Pour billards de 266 à 290 centimètres, 25 et 30 fr. ; très forts et très fins, en qualité supérieure, de 35 f. à 40 f.

Pour les plus grands billards des cercles, tout ce qu'il y a de plus beau dans le commerce ; pour billards de 325 à 340 centimètres, de 55 à 65 f.

Tous ces tapis seront posés aux prix ci-dessus. Tablettes à tapis très-jolies, à 3 f. 50 c.

M. F. Sollier ne fait qu'au comptant. (3710)

SIROP PHLENTÉRIQUE

contre LES IRRITATIONS ET LES PHLEGMASIES DES VOIES URINAIRES,

CONSEILLÉ ET PRÉPARÉ

PAR M. BOUCHU,

Maître en pharmacie et Docteur-Médecin

Rue Saint-Jean, 43.

Ce Sirop, d'un usage simple et facile, guérit les gastrites chroniques, les spasmes, les maux d'estomac, les tristes sécheresses, les fausses pleurésies, les vomissements, les coliques, les diarrhées, les dérangements chez les femmes, les fatigues et les lésions des membres inférieurs. Il réveille l'appétit, révoque les forces et donne en peu de temps une santé parfaite.

Chaque flacon, accompagné du mode de s'en servir, se vend 3 f. ; 6 flacons, 15 f. (Affranchir.) (9826)

LYON.—IMPRIMERIE DE BOURS Y FILS, rue Poulallerie, 19.